



Bastia, le 20 décembre 2019

Déclaration liminaire CT Corse

L'organisme de contrôle de Bastia subit une vague de départs sans précédent qui s'inscrit dans la durée.

Les causes sont multiples mais la principale est sans conteste le décrochage indemnitaire par rapport aux organismes de plus grande taille qui s'accroît à chaque protocole. Sans volonté d'harmonisation entre les groupes ou de refonte profonde du système de classement des organismes, la réforme actuelle des retraites va encore multiplier les injustices de traitement. De plus, les contraintes sur les conditions de travail sont déjà bien supérieures dans notre centre qui manque de moyens humains, techniques et financiers.

Alors même qu'ils viennent de concéder de nouveaux efforts, les contrôleurs de Bastia voient la V1 du présent protocole comme une ultime provocation. Certains centres pourraient bénéficier d'une prime de fidélisation pour endiguer les départs mais notre problématique d'effectif n'est toujours pas prise en compte.

La section UNSA-ICNA